



CAPa

Métiers de l'Agriculture "Ruminants"

Certificat d'Aptitude Professionnel agricole

*Diplôme de niveau 3 délivré par le Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire et inscrit au Répertoire National des Certifications professionnelles
FICHE RNCP N° 38855 - Date d'échéance de l'enregistrement : le 31-12-2028*

LA FORMATION ET SES OBJECTIFS

Cette formation en présentiel alterne cours pratiques et expériences en entreprise.

Elle vous permet d'acquérir :

- Techniques et pratiques agricoles animales (traite, rationnement, conduite du troupeau)
- Cultures fourragères (plantation et récolte)
- Maintenance des équipements et bâtiments
- comportement adapté aux situations professionnelles (respect des règles de sécurité, maîtrise du comportement vis-à-vis des animaux...)

DEBOUCHÉS / PASSERELLES

L'activité de cet emploi s'exerce au sein d'entreprise de production agricole :

- polyculture-élevage
- production animale

Il est employé en tant que :

- Ouvrier polyvalent agricole en polyculture élevage
- Ouvrier agricole ou d'élevage en production bovine, caprine ou ovine

Mais vous pouvez aussi choisir de poursuivre les études.

A savoir : Le CFPPA propose aussi la formation du BPA TCEEA de niveau 3 et le BP REA de niveau 4.

*Il n'y a pas de dispense (ou d'allègement de formation) pour le titulaire du CAPa MA qui souhaiterait se diriger vers une certification de niveau 4.

PUBLIC CONCERNÉ

1. L'APPRENTISSAGE

- Jeunes âgés d'au moins 16 ans et au plus, 29 ans révolus au début de l'apprentissage
- Aucune limitation d'âge pour les travailleurs en situation de handicap (RQTH)
- *Toutefois, il existe aussi d'autres situations de dérogation à l'âge requis. Nous contacter pour plus d'informations*

2. LA VAE (Validation des Acquis de l'Expérience)

- Salariés ou demandeurs d'emploi désireux de valider leur(s) expérience(s) professionnelle(s)

📍 21 rue du Lieutenant Caron - 80100 ABBEVILLE
Entrée du CFPPA par la rue du Scardon
(rue perpendiculaire à la rue du lieutenant Caron)

✉ cfppa.abbville@educagri.fr 🌐 www.lycee-baie-de-somme.fr

Interlocutrice : Mme Blandine DECOENE, référente de la filière agricole

✉ blandine.decoene@educagri.fr

📞 Contactez-nous
03 22 20 77 65



*Pour plus d'information sur la certification, consultez le site internet de France Compétences.

Code NSF : • 210 : Spécialités plurivalentes de l'agronomie et de l'agriculture
Formacodes : • 21056 : Élevage
• 21040 : Polyculture



CAPa MA option Ruminants

Résultats 2023 du CAPa MA RU



100 % Réussite au diplôme



89 % Insertion à 6 mois



75 % de stagiaires satisfaits

PRÉ REQUIS

- Avoir suivi une classe de troisième générale complète

CONDITIONS D'ADMISSION À LA FORMATION

- Avoir passé un entretien de motivation
- Et un test de positionnement

BLOCS DE COMPÉTENCES VISÉS LORS DE LA FORMATION

3 MODULES DE CULTURE GÉNÉRALE

MG1 :

Agir dans les situations de la vie courante à l'aide de repères sociaux

MG2 :

Mettre en œuvre des actions contribuant à sa construction personnelle

MG3 :

Interagir avec son environnement social

3 MODULES PROFESSIONNELLES

MP1 :

Identifier le cadre social, juridique et réglementaire de l'exercice de l'activité salariée pour pouvoir prendre des décisions raisonnées dans ses choix professionnels

MP2 :

Effectuer des travaux liés à l'entretien courant des matériels, équipements, installations et bâtiments

MP33:

Mettre en œuvre des opérations relatives à la conduite d'une production animale et des cultures pour l'alimentation des animaux, en autonomie, et dans le respect des règles de sécurité, du bien-être animal et dans un contexte de transition agro écologique

MODULE D'INITIATIVE PROFESSIONNELLE

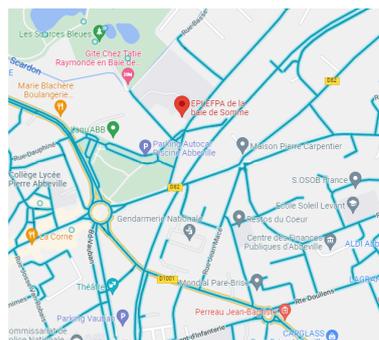
MIP : "Grandes cultures"



MODALITÉS D'EVALUATION

Evaluations en modulaire :

Les connaissances sont évaluées et validées tout au long de la formation en contrôle continu (CCF) + épreuve terminale



ACCES ABBEVILLE PAR :

- Autoroute A16 et A28
- Gare SNCF : Ligne Paris-Calais
- Bus scolaires



Visitez le site internet de l'établissement !

DURÉE DE FORMATION

DATE D'ENTRÉE :

- **SEPTEMBRE/OCTOBRE**
(Entrée possible en cours de formation)

DURÉE :

- **Apprentissage : 2 ans**
805 heures en centre

FINANCEMENT

APPRENTISSAGE :

- Entreprises privées : L'OPCO dont dépend l'entreprise finance la formation

RÉMUNÉRATION

APPRENTISSAGE :

- Rémunération déterminée en pourcentage du SMIC. Ce pourcentage évolue en fonction de l'âge, de l'ancienneté de l'apprenti dans l'entreprise et/ou de sa qualification

LES POINTS FORTS DU CENTRE

- Plateau technique et atelier de stockage du matériel professionnel
- Atelier fer et machinisme
- Centre de ressources
- Centre de documentation et d'information
- Restauration : cantine du lycée et salle à disposition pour les stagiaires de la formation continue
- Locaux adaptés aux personnes en situation de handicap et accompagnement individualisé avec notre référente

Résultats 2023 du CFPPA Toutes formations pour 298 candidats



98,6 % Présentés à l'examen



85 % Réussite à l'examen



71 % Insertion à 6 mois



12 % Rupture/abandon en cours de formation



84 % de stagiaires satisfaits

" La ténacité est une des qualités indispensables pour réussir dans la vie, quel que soit le but à atteindre. "